

Séjour 6ème à BELLECIN

du 28 sept au 2 oct 2026

Activités Physiques de Pleine Nature



Sommaire :

Préambule – Choix des classes

1. les objectifs
 - 1.1. liés au projet d'établissement
 - 1.2. liés au cycle 3
 - 1.3. liés aux programmes d'EPS
 - 1.3.1. les compétences en EPS
 - 1.3.2. les compétences méthodologiques et sociales (en interdisciplinarité)
 - 1.3.3. évaluation
2. les lieux et dates
3. déroulement du séjour
4. encadrement
5. quelques règles
6. le budget

PREAMBULE

Il s'agit d'un séjour pluridisciplinaire basé sur des Activités Physiques de Pleine Nature : catamaran, kayak, paddle, vtt, savoir nager... Il est organisé pour répondre à plusieurs attentes :

- ❖ Contribuer au développement des compétences générales des différents domaines du socle (en référence avec les nouveaux programmes).
- ❖ Permettre l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu.
- ❖ Aider l'élève à acquérir de nouveaux repères sur lui, les autres et l'environnement pour se construire une image positive, dans cette période de passage de la pré-adolescence à l'adolescence.
- ❖ Favoriser les approches transversales et interdisciplinaires en mobilisant les connaissances, les capacités et attitudes constitutifs de disciplines différentes, permettant ainsi de mieux cerner les profils des élèves (acquérir des règles de fonctionnement en classe)
- ❖ Constituer également un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective (parcours citoyen).
- ❖ Prendre en compte les préconisations nationales et académiques.

Choix des classes :

Nous avons fait le choix de proposer ce projet à tous les élèves de 6^{ème} pour différentes raisons :

- ❖ Les élèves de 6^{ème} étant encore jeunes, ce séjour « à proximité » présente un bon compromis hors du noyau familial (certains parents refusant de laisser partir leur enfant trop loin...)
- ❖ Jeunes entrants au collège, c'est le moment privilégié de la découverte d'un fonctionnement différent de celui du primaire

1. LES OBJECTIFS

1.1 Liés au projet d'établissement :

Ce séjour permet de répondre à l'un des trois axes du projet d'établissement :

AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE POUR FAVORISER LA REUSSITE DES ELEVES : Comment ?

- ❖ L'expérience vécue en dehors de l'établissement est l'occasion de développer l'esprit de responsabilité, d'engagement de chacun, d'entreprendre et de coopérer avec les autres.
- ❖ Les « APPN » permettent de mettre en œuvre des ressources insoupçonnées et ainsi d'atteindre des objectifs comme la sécurité, la responsabilité, la solidarité, le cran, le dépassement de soi... (primordial dans ces activités physiques).
- ❖ En donnant à chacun la possibilité de choisir ses stratégies et de les mettre en œuvre (il n'y a pas deux élèves qui se motivent de la même manière).
- ❖ En adoptant des comportements responsables : la découverte pour bon nombre de la vie en communauté renforce les notions de respect des autres et d'entraide. Être capable de vivre et de travailler en groupe, sur les activités et en dehors, dans le respect d'autrui et de ses différences.
- ❖ En venant en aide aux camarades en difficulté (ces activités très fortes en émotion renforcent généralement l'entraide)
- ❖ En développant des relations différentes avec les autres en dehors du contexte habituel de la classe.

1.2 Liés aux nouveaux programmes, au cycle 3 :

La classe de 6ème occupe une place particulière dans le cycle : elle permet aux élèves de s'adapter au rythme, à l'organisation pédagogique et au cadre de vie du collège tout en se situant dans la continuité des apprentissages engagés au CM1 et au CM2. Ce programme de cycle 3 permet ainsi une entrée progressive et naturelle dans les savoirs constitués des disciplines mais aussi dans leurs langages, leurs démarches et leurs méthodes spécifiques

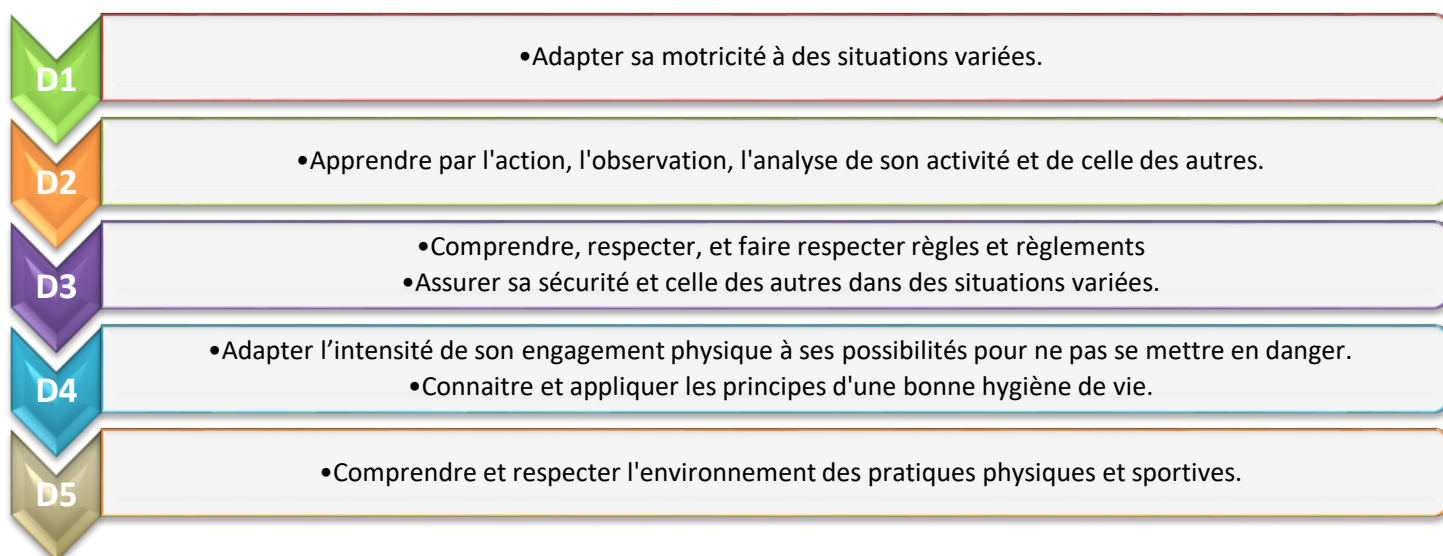
L'enseignement de ces savoirs constitués est assuré en 6ème par plusieurs professeurs spécialistes de leur discipline qui contribuent collectivement, grâce à des thématiques communes et aux liens établis entre les disciplines, à l'acquisition des compétences définies par le socle.

1.3 Liés à l'EPS (contribution à l'acquisition de chacun des cinq domaines du socle) :

L'EPS répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, **filles et garçons ensemble et à égalité**, à fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire **cinq compétences générales** :



Choix des compétences travaillées retenues pour chaque domaine à travers les activités définies lors du séjour à Bellecin :



- ❖ L'EPS doit proposer à tous les élèves, de l'école au collège, **un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires équilibré et progressif.**
- ❖ Chaque champ d'apprentissage (CA) permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (**motrices, méthodologiques, sociales**)
- ❖ **Le Champ d'Apprentissage 2**, « adapter ses déplacements à des environnements variés » (activités physiques de pleine nature), permet à l'élève d'évoluer dans des espaces naturels (souvent complexes, variés et imprévus) qui l'oblige à décoder des informations, à contrôler ses émotions et à maîtriser des risques éventuels.

Ce séjour permettra également de répondre aux préconisations nationales et académiques : activités « diversifiées » / chaque cycle devant couvrir les 4 Champs d'apprentissage (CA) / le niveau attendu en fin de cycle devant être acquis dans au moins une activité physique par champ d'apprentissage.

1.3.1 Ainsi, les COMPETENCES VISEES en EPS dans ce champ d'apprentissage au cours du séjour seront :

- ❖ Choisir et conduire un déplacement adapté aux différents milieux (terrestre, aquatique ou aérien). S'équilibrer en milieu instable (voile, kayak, paddle, vtt), se déplacer verticalement (escalade)
- ❖ Prévoir et gérer son déplacement et le retour au point de départ, gérer ses efforts sur la durée (voile, kayak, paddle, vtt, natation, course d'orientation).
- ❖ Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation...)
- ❖ Rester horizontalement et sans appuis en équilibre dans l'eau (natation).
- ❖ Respecter et faire respecter les règles de sécurité et l'environnement (voile, kayak, paddle, vtt, course d'orientation, tir à l'arc).
- ❖ Analyser ses choix à posteriori de l'action.
- ❖ Développer des attitudes : contrôler ses émotions, s'engager en sécurité, accéder à une autonomie dans sa pratique.
- ❖ Assurer, aider l'autre pour réussir ensemble (voile, escalade...).
- ❖ Évaluer les risques et apprendre à renoncer (le thème de la sécurité est primordial dans ce type de pratique. Une attention particulière sera apportée pour rendre la pratique et les comportements des élèves les plus fiables possibles).

1.3.2 Les COMPETENCES METHODOLOGIQUES ET SOCIALES VISEES (en interdisciplinarité)

EPS / EMC / Parcours citoyen seront :

- ❖ Agir dans le respect de soi, des autres et de l'environnement, des règles.
- ❖ Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités.
- ❖ Se mettre en projet.
- ❖ Se connaître, se préparer, se préserver.
- ❖ Dans l'action, savoir analyser une situation et déterminer des solutions adaptées.
- ❖ Être capable de s'évaluer, se fixer des objectifs et participer activement à son propre apprentissage.
- ❖ Être autonome avec son matériel.
- ❖ Prendre confiance en soi, prendre conscience de ses possibilités, savoir contrôler sa vitesse.
- ❖ Apprendre à gérer sa sécurité et celle d'autrui.
- ❖ Adopter une attitude solidaire par rapport à l'ensemble du groupe dans la pratique des APPN.
- ❖ Participer à la vie d'un groupe et s'intégrer dans la mise en place d'un projet.
- ❖ Apprentissage et respect des règles élémentaires de la vie en collectivité.
- ❖ Participation aux tâches quotidiennes (aide à la manipulation des matériels liés aux activités, rangement des chambres, débarrassage des tables...)
- ❖ Respect des horaires définis.
- ❖ Respect du personnel de la base, des professeurs et de ses camarades.

1.3.3 Évaluation des compétences en fin de séjour :

Chaque élève sera évalué sur les compétences à acquérir à l'issue du séjour. Ces compétences renseignent le niveau de l'élève dans chacun des domaines abordés en liaison avec les différents domaines du socle commun

2. LES LIEUX ET DATES

Le séjour se déroule à la Base Nautique de Bellecin dans le Haut Jura (39270 Orgelet)

Plusieurs critères sont étudiés afin de choisir la meilleure date possible :

- ✓ Les conditions météo : les activités pratiquées tous les jours nécessitent un temps agréable (le meilleur moment étant mai, juin ou septembre, octobre).
- ✓ La disponibilité du centre.

Date retenue : du lundi 28 septembre (départ 8h15 du collège) au vendredi 2 octobre 2026 (retour 18h45 au collège).

3. DÉROULEMENT DU SÉJOUR

Il s'étale sur une période de 5 jours :

- ✓ Le transport s'effectue en bus. Le départ a lieu à 8h15 le premier jour (lundi) pour arriver vers 10h00 à la base (accueil, installation, présentation du séjour, visite de la base).
- ✓ Le retour est prévu le soir du 5^{ème} jour après les activités de l'après-midi (vers 18h45) au collège.
- ✓ Le temps de pratique s'étale ainsi sur 9 demi-journées soit 9 activités sportives :
 - Groupe « nageurs » (attestation obligatoire*) : VTT x2, catamaran x2, kayak x2, paddle x2, autre activité à définir
 - Groupe « savoir nager » : natation x8 + course d'orientation, tir à l'arc, golf, escalade, vtt, éducation à l'environnement, activités gymnase + Kayak en fin de semaine (après validation du savoir nager)

4. ENCADREMENT

- ✓ Tout au long du séjour : 2 professeurs d'eps (M Senot, Mme Coubel) + 3 autres professeurs de l'équipe éducative 6^{ème}
- ✓ Pendant les activités sportives : chaque groupe (1 groupe = 9/11 élèves) est systématiquement encadré par un moniteur breveté d'état et un enseignant du collège. Les groupes sont définis et organisés en fonction des contraintes de niveau et/ou par affinités.

5. QUELQUES RÈGLES

Tout d'abord, il est important de préciser que **les élèves sont soumis au règlement intérieur du collège**.

Il va de soi que leur comportement sur place doit être irréprochable. Tout élève ne respectant pas les règles de vie (précisées par les professeurs) ou les consignes de sécurité lors des différentes activités et mettant en danger son intégrité physique ou celle de ses camarades pourra être, en fonction du degré de gravité des faits, renvoyé du séjour (les parents auront alors à charge de venir récupérer leur enfant).

Sur place :

- ✓ Les portables sont interdits en dehors des créneaux fixés par les professeurs (à préciser) afin de permettre aux enfants de profiter au maximum de la convivialité du séjour, de s'ouvrir vers les autres et d'apprendre à se connaître.
- ✓ Argent de poche : pas nécessaire
- ✓ Pas d'objet de valeur.
- ✓ Les médicaments sont gérés par un enseignant au départ du séjour jusqu'au retour (fournir l'ordonnance et le traitement éventuel aux professeurs).
- ✓ Nous nous dégageons de toutes responsabilités en cas de vol sur place.

6. LE BUDGET DU SÉJOUR

Présenté et voté au CA du 29 juin 2026, **le prix du séjour par élève s'élève à 132 €** (avec subventions : dotation sportive collège, subvention du CD39 dans le cadre du développement des activités de pleine nature, APEC et FSE).

Rq : Le prix du séjour comprend le transport, la pension complète, la location du matériel pour les activités, les moniteurs Brevet d'État qui encadrent les activités.



Émeline Coubel, Fabrice Senot, professeurs EPS